
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 31 juillet 2024 à 9 h
salle Peter-McGill, hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Luc Rabouin, Président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif
Mme Gracia Kasoki Katahwa, Membre du comité exécutif
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit Dagenais, Directeur général
Mme Nadia Bastien, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M^e Domenico Zambito, Greffier adjoint
M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
Mme Despina Sourias, Conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE24 1096

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 31 juillet 2024 en y retirant les points 12.001 à 12.011 et 30.009.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE24 1097

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 31 janvier 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE24 1098

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 7 février 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE24 1099

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 14 février 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE24 1100

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 28 février 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE24 1101

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 6 mars 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE24 1102

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 13 mars 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.007

CE24 1103

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 14 mars 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.008

CE24 1104

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 27 mars 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.009

CE24 1105

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 28 mars 2024, à 8 h 45.

Adopté à l'unanimité.

10.010

CE24 1106

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 28 mars 2024, à 16 h.

Adopté à l'unanimité.

10.011

CE24 1107

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 3 avril 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.012

CE24 1108

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 10 avril 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.013

CE24 1109

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 12 avril 2024, à 8 h 45.

Adopté à l'unanimité.

10.014

CE24 1110

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 24 avril 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.015

CE24 1111

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 1^{er} mai 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.016

CE24 1112

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 8 mai 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.017

CE24 1113

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 10 mai 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.018

CE24 1114

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 22 mai 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.019

CE24 1115

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 29 mai 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.020

CE24 1116

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 155 216,25 \$, taxes incluses, pour des services de numérisation 3D des bennes des camions affectés au transport de la neige lors des opérations de déneigement dans le cadre du contrat accordé à 3D Mec inc. (CE23 1516), majorant ainsi le montant total du contrat de 186 259,50 \$ à 341 475,75 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense de 7 760,81 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 23 282,44 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

- 4- de procéder à une évaluation du rendement de 3D Mec inc.;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1245382006

CE24 1117

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un contrat de services professionnels à Groupe ABS inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage en fonction de critères de sélection préétablis, pour le contrôle des matériaux dans le cadre de projets de construction ou de modification du réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), pour une somme maximale de 445 976,53 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S-2320;
- 2- d'approuver un projet de convention de services professionnels entre la Ville de Montréal et Groupe ABS inc., à cet effet;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Groupe ABS inc.;
- 4- d'autoriser le président par intérim de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1240649006

CE24 1118

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un contrat de services professionnels à Aqua Data inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour l'inspection de structures souterraines par caméra photo 360, dans le cadre de projets de construction ou de modification du réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 267 834,26 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S-2312;
- 2- d'approuver un projet de convention de services professionnels entre la Ville de Montréal et Aqua Data inc., à cet effet;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Aqua Data inc.;

- 4- d'autoriser le président par intérim de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1240649007

CE24 1119

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder le contrat de services professionnels à Géninovation inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour la caractérisation environnementale des sols, dans le cadre de projets de construction ou de modification du réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 250 444,29 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S-2313;
- 2- d'approuver un projet de convention de services professionnels entre la Ville de Montréal et Géninovation inc., à cet effet;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Géninovation inc.;
- 4- d'autoriser le président par intérim de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1240649008

CE24 1120

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 19 522,16 \$ au comité ZIP Jacques-Cartier afin de réaliser des travaux de contrôle d'espèces végétales exotiques envahissantes dans le secteur de l'île Haynes rétroactivement pour la période de juillet 2024 à décembre 2029;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1249723001

CE24 1121

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 5 000 \$ à Concours KGP dans le cadre de la 15^e édition du Concours KGP qui se tiendra le 9 novembre 2024;
- 2- d'approuver le projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser la directrice du Bureau de projets du Service des technologies de l'information, à signer ledit projet de protocole d'entente et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1244794001

CE24 1122

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier spécial non récurrent totalisant la somme de 570 350 \$ aux organismes ci-après désignés pour l'année 2024, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organisme	Festival ou Événement	Montant recommandé dans ce dossier
Comité de la Fête nationale de la St-Jean Inc.	Fête nationale	25 000 \$
Festival du nouveau cinéma	Festival du Nouveau cinéma de Montréal	19 800 \$
Festival Fantasia	Festival Fantasia	15 400 \$
Festival M.A.D. Montréal	Festival M.A.D. Montréal	55 000 \$
Festival TransAmériques	Festival TransAmériques (FTA)	44 000 \$
Fierté Montréal	Fierté Montréal	66 000 \$
Fondation Québec Cinéma	Rendez-vous Québec Cinéma	16 500 \$
Francofolies de Montréal	Franco de Montréal	146 000 \$
L'Auguste Théâtre	Noël dans le parc	12 650 \$
MOMENTA Biennale de l'image	MOMENTA Biennale de l'image	8 800 \$
MUTEK	MUTEK	25 000 \$
Productions Nuits d'Afrique	Festival International Nuits d'Afrique	35 000 \$
Salon du livre	Salon du livre	8 800 \$
TERRES EN VUES, Société pour la diffusion de la culture autochtone	Présence autochtone	23 100 \$
TOHU - Cité des arts du Cirque	Montréal Complètement Cirque (MCC)	69 300 \$
		570 350 \$

- 2- d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1246370004

CE24 1123

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'Agence de mobilité durable (AMD) à accorder un contrat d'une valeur supérieure à 2 500 000 \$ (art. 3.2 de l'entente-cadre entre l'AMD et la Ville), soit de 4 158 800 \$, taxes incluses, à l'entreprise Charex, pour réaliser les travaux de réaménagement écoresponsables du stationnement municipal numéro 24, incluant un pôle de mobilité, conformément à l'appel d'offres public AO-AMD-24-005;
- 2- d'autoriser une dépense de 500 000 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 680 000 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'augmenter, conditionnellement à l'autorisation d'accorder le contrat, le budget de l'AMD d'un montant équivalent et non récurrent en 2024 de 5 338 800 \$, taxes incluses;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1248480006

CE24 1124

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le Service de la culture à tenir un concours sur invitation pour l'intégration d'une œuvre d'art au projet interarrondissements Cœur-Nomade;
- 2- d'autoriser une dépense de 32 767,88 \$, taxes incluses, pour la tenue du concours menant à l'acquisition de l'œuvre d'art et les dépenses générales du projet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1247722002

CE24 1125

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal au Global Social Economy Forum pour l'année 2024;
- 2- d'autoriser le paiement de la cotisation pour l'année 2024 au Global Social Economy Forum au montant de 6 000 \$ US (environ 8 220 \$ CA);
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1247896002

CE24 1126

Il est

RÉSOLU :

de nommer Mme Martine Simard à titre de fiduciaire de la Ville de Montréal au sein de la Commission du régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal pour un mandat de trois ans.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1243376006

CE24 1127

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2024, afin de tenir compte de la réception d'une contribution financière de 40 081 \$ en provenance de Sport et loisir de l'île de Montréal, relativement au programme « circonflexe », conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4);
- 2- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1246418002

CE24 1128

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier le budget de la Ville de Montréal, pour l'année 2024 afin de tenir compte de la réception d'une contribution financière de 86 234 \$ en provenance de l'organisme Sport et Loisir de l'Île de Montréal relativement à l'Initiative canadienne pour des collectivités en santé, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4);
- 2- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1243574004

CE24 1129

Il est

RÉSOLU :

d'accorder un budget de revenus et de dépenses d'un montant de 295 576 \$ pour financer les services professionnels pour l'aménagement des berges dans le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation et le parc de la Promenade-Bellerive et dont les revenus proviennent de la subvention du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC).

Adopté à l'unanimité.

30.007 1245517002

CE24 1130

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un budget supplémentaire équivalent de revenus et de dépenses d'un montant de 3 500 000 \$ au budget de fonctionnement 2024 de la Division Innovation et gestion des déplacements du Service de l'urbanisme et de la mobilité pour la gestion du réseau de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques;
- 2- d'effectuer l'ajustement budgétaire conformément à l'intervention financière inscrite au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1245897002

CE24 1131

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de ratifier la décision de porter en appel le jugement de la Cour supérieure rendu le 14 juin 2024 dans le dossier Kristina Panzera et Claudia Panzera c. Ville de Montréal (C.S.M. 500-17-120661-221).

Adopté à l'unanimité.

30.010 1247259001

CE24 1132

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser rétroactivement l'entente de prêt de service avec la Sûreté du Québec (SQ) pour une durée d'un an, soit du 1^{er} avril 2024 jusqu'au 31 mars 2025, concernant le prêt de service d'une ressource policière du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à l'équipe de lutte à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet (ESEI) de la Sûreté du Québec;
- 2- d'autoriser le maintien de l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé d'un poste policier pour la même période;
- 3- d'autoriser le directeur du SPVM à signer l'entente de prêt de service pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1245326007

CE24 1133

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les décisions déléguées rendues, par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière (SSI), relatif aux contrats de location et d'aliénation d'immeubles conclus du 1^{er} au 30 avril 2024, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) et de l'article 26 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1249600007

CE24 1134

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport trimestriel des décisions déléguées rendues par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière (SSI), relatif aux mainlevées accordées, entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2024, en vertu de l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Adopté à l'unanimité.

60.002 1249600008

Levée de la séance à 9 h 50

70.001

Les résolutions CE24 1096 à CE24 1134 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Caroline Bourgeois
Vice-présidente du comité exécutif

Domenico Zambito
Greffier adjoint